



LAURENT BERGER

Le secrétaire général de la CFDT dénonce le contenu de la réforme de l'assurance chômage dévoilée mardi. Pour lui, «on va passer d'un système d'indemnisation à un système d'accroissement de la pauvreté».

INTERVIEW

«Tout est problématique dans cette réforme»

Recueilli par
AMANDINE CAILHOL
 et **GURVAN KRISTANADJAJA**
 Photo **FRÉDÉRIC STUCIN**

Mardi, il était sorti furieux de Matignon après la présentation de la réforme de l'assurance chômage. Une scène rare, si ce n'est inédite, depuis que Laurent Berger est à la tête de la CFDT. A chaud, il s'était indigné contre un projet «*profondément injuste*». Deux jours plus tard, il a reçu *Libé* au siège du syndicat pour revenir sur cette réforme qu'il juge «*extrêmement dure*».

Votre colère concernant cette réforme est-elle toujours intacte ?

C'est une vraie colère. Quand j'étais conseiller en insertion professionnelle, j'ai trop vu de gens précaires pour feindre. Là, si je suis particulièrement en colère, c'est que cette réforme n'a qu'un objectif budgétaire. L'essentiel des 3,5 milliards d'économie va se

faire sur le dos des chômeurs. Elle repose sur l'idée fautive que s'ils le voulaient vraiment, les chômeurs retrouveraient du boulot. Or toutes les études montrent que les abus ne dépassent jamais 15 % des demandeurs d'emploi. On fait quoi pour les 85 % d'autres ? On fait payer à tous les conditions d'indemnisation.

Qu'est-ce qui pose problème dans cette réforme ?

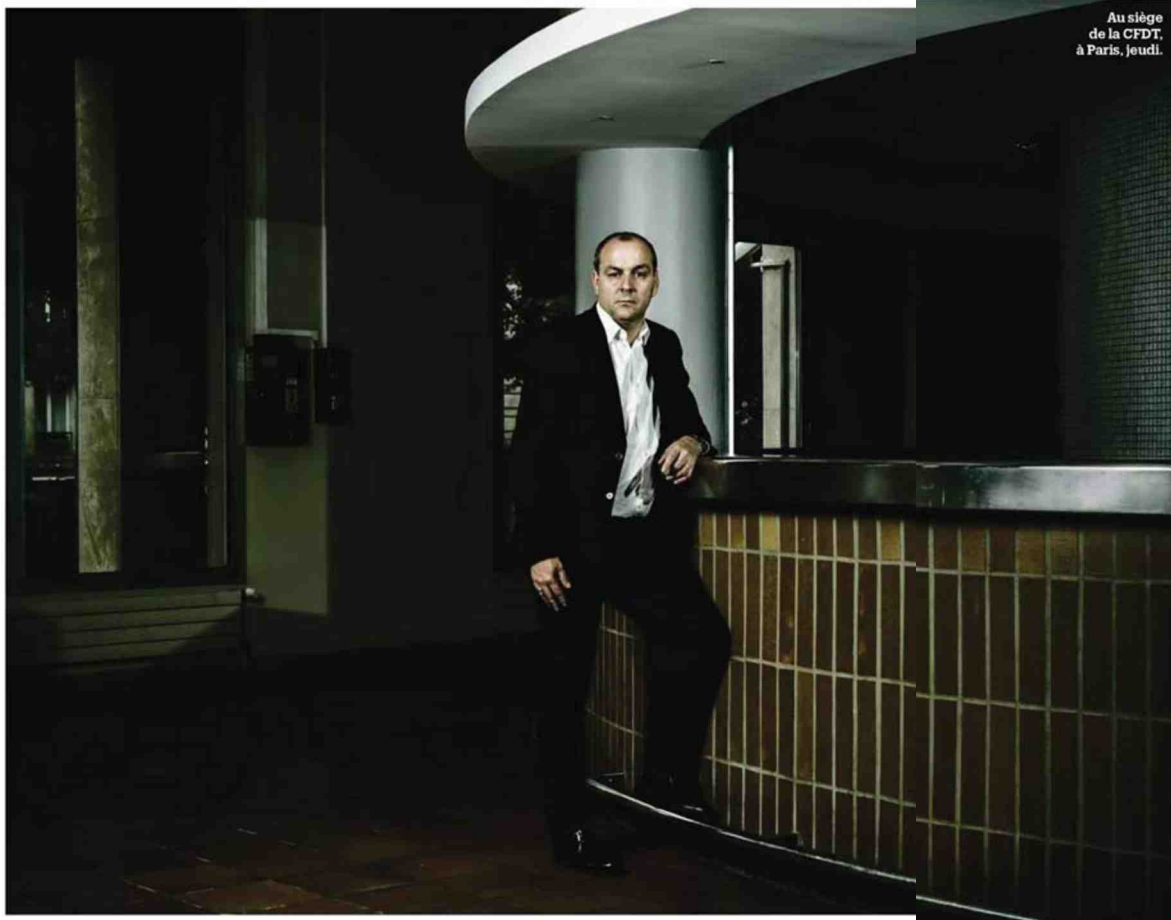
Tout, à l'exception des dispositifs d'accompagnement, est problématique. Prenons les conditions d'accès à l'assurance chômage : elles passent à six mois au lieu de quatre auparavant. C'est une mesure purement budgétaire qui va toucher les jeunes et les contrats courts. Ça représente 240 000 personnes qui n'auront pas droit à l'indemnisation. Ils sont en train de créer des trappes à pauvreté. On va passer d'un système d'indemnisation chômage à un système d'accroissement de la pauvreté.

Quelle réforme auriez-vous sou-

haité ?

Mais il n'y avait pas besoin d'une réforme de l'assurance chômage, on l'avait faite en 2016 ! On avait alors fait 800 millions d'économies. On a toujours respecté nos engagements de gestionnaires, mais

«Mardi, j'avais la boule au ventre, car je sais qui sont les chômeurs qui seront touchés.»



Au siège
de la CFDT.
à Paris, jeudi.

jamais en tapant sur les chômeurs.
Le gouvernement a aussi introduit le bonus-malus que vous défendiez depuis longtemps. Mais seulement dans sept secteurs d'activité. Vous êtes-vous senti trompé?

En l'état, le dispositif est totalement insuffisant. On réclamait une mesure de responsabilité des entreprises mais le patronat a refusé de négocier. Donc on a dit au ministère du Travail: c'est bonus-malus pour tout le monde. Or il ne va concerner que 34% des contrats courts. Dans son livre *Révolution*, Emmanuel Macron promet le «bonus-malus pour tout le monde» et «pas de dégressivité». La promesse n'a pas été respectée.

Aujourd'hui, cette mesure est pourtant présentée comme celle qui équilibre la réforme...

Le gouvernement met en avant la nécessaire transition écologique et la justice sociale. Or les premières mesures après le discours de politique générale, ce sont ces mesures injustes sur l'assurance chômage. Donc oui, c'est difficile pour nous de combattre ce double discours...

Comment contester cette réforme désormais?

Dans les conclusions du grand débat, 53% des gens pensaient que pour réduire les dépenses publiques, il fallait toucher aux allocations sociales. Donc je ne vais pas faire rêver à un grand soir. D'autres le feront, pas moi. On va organiser le 25 juin un rassemblement devant le ministère du Travail avec l'Unsa, la CFTC, la CGC, la Fage et des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. C'est symbolique, c'est pour dire: on n'est pas dupe. A chaque fois qu'une décision **Suite page 4**

Suite de la page 3 sera injuste, la CFDT sera là pour le dire. Et selon les sujets, on se mobilisera. Mais la mobilisation revêt des formes différentes, selon la capacité de construire le rapport de forces.

A aucun moment vous n'avez envisagé une action commune avec, notamment, la CGT ?

La CGT va manifester devant l'Unédic, qui gère le système d'assurance chômage, le 26 juin. Elle se trompe de cible. Rappelons quand même qu'ils n'ont jamais signé un accord sur l'assurance chômage et ont toujours considéré que c'était à l'Etat de faire. Eh bien voilà, c'est la fin de l'histoire : l'Etat gère. Et il le fait comme il l'entend... et c'est moins en faveur des demandeurs d'emplois que les compromis passés entre partenaires sociaux.

Il n'y a donc plus de marge de manœuvre ?

Hélas, je ne crois pas. Il y aura un décret dans l'été. Je pourrais vous dire qu'on va mettre demain 3 millions de personnes dans les rues, mais ça ne serait pas vrai, ne rêvons pas. Vous n'avez jamais assisté à des dîners avec des amis où certains parlent de « celui qui abuse » ? C'est tellement ancré. C'est pour ça qu'on n'arrive pas à mobiliser sur cette question des chômeurs. C'est dangereux, je suis persuadé qu'une société s'élève quand elle s'occupe de ceux qui sont le plus en difficulté et leur permet de s'en sortir.

Que faire alors ?

Il faut incarner davantage. On veut rendre visibles les demandeurs d'emploi, parce que cette réforme n'est pas du tout à hauteur de femmes et d'hommes. Nous voulons permettre aux chômeurs de s'exprimer. Cela peut avoir de la puissance de dire « voilà ce que cette réforme va produire ». C'est aussi un des engagements du « Pacte du pouvoir de vivre » que nous défendons : évaluer les politiques publiques à l'aune de leur effet sur les 10 % les plus

pauvres de notre pays. Nous ne sommes pas découragés.

Pour les précaires, ça reste difficile de se mobilier. Les syndicats en font-ils suffisamment ?

La CFDT a en son sein beaucoup de chômeurs. Mais nous n'organisons pas spécifiquement les demandeurs d'emploi car le chômage est, normalement, une situation passagère. Dans les accords successifs de l'assurance chômage, la CFDT a toujours porté la voix des plus précaires.

Et pour les travailleurs précaires justement, les abonnés aux CDD ?

Nous nous en occupons de plus en plus dans les entreprises. Avec la mise en place du comité social et économique, la nouvelle instance représentative du personnel, les salariés de la sous-traitance peuvent compter dans l'effectif des entreprises. Dans les boîtes, les élus portent désormais les préoccupations de ces travailleurs du nettoyage, du gardiennage. D'autres équipes syndicales font du gros boulot sur la titularisation des intérimaires, en allant parfois en justice. Si le syndicalisme ne s'intéresse pas encore plus à ces publics précaires, il sera en faute, il perdra une partie de sa raison d'être.

Cet individualisme rampant n'offre-t-il pas un boulevard au gouvernement pour faire exploser la protection sociale ?

Quand le consentement à la solidarité recule, c'est l'individualisme qui progresse. Et ça offre un boulevard à tous ceux qui pensent que la protection sociale devrait être un filet minimal de sécurité. C'est l'inverse de la philosophie de 1945, à savoir l'idée que chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Si la protection sociale est en danger, cela veut dire que sur la réforme des retraites vos inquiétudes sont grandes ?

Non, parce que sur ce dossier il y a eu une concertation. Si le gouvernement a la même logique à l'égard de

nos propositions que sur ce précédent dossier, c'est-à-dire d'en avoir rien à faire, évidemment, nous serons en opposition. Mais nous ne serons pas de ceux qui diront que tout est à jeter et qu'il faut déjà faire des mobilisations sur une réforme dont on ne connaît même pas le début.

Une des dernières grandes mobilisations syndicales portait sur les retraites. C'était en 2010...

C'est aussi le dernier grand échec syndical. La réforme est passée malgré la mobilisation, et il y a eu beaucoup de perte pour le syndicalisme. Par contre, en 2013, sans aller dans la rue, nous avons obtenu l'instauration du compte de la pénibilité. La mobilisation syndicale ne se résume pas à des cortèges.

Cette réforme a-t-elle été prise par des gens hors sol ?

En tout cas elle est hors réalité quotidienne vécue par ceux qui subissent la précarité. Chaque semaine, je vais au moins une fois sur le terrain pour discuter avec les militants dans les entreprises. Un certain nombre d'éditorialistes mais aussi d'acteurs politiques devraient le faire plus souvent.

A force, face à ces réformes qui se font sans prendre en compte l'avis des syndicats, vous n'êtes pas déçu ?

Les militants d'entreprise ne choisissent pas leur patron. C'est la même chose avec un gouvernement... C'est vrai que cela faisait au moins cinq ou six ans que je n'avais pas autant eu les nerfs. Mardi, j'avais la boule au ventre, car je sais qui sont les chômeurs qui seront touchés, je les connais. Evidemment, on est tenté de se dire que face à des gens qui ne comprennent pas les réalités, cela ne sert à rien de se battre. Mais on a choisi d'être militants. Parfois on prend des coups, mais on doit continuer de se battre. Et tant qu'on pourra discuter, on discutera. ◆



**ALINE, 44 ANS, MONTPELLIER (HÉRAULT)
«CETTE PÉRIODE DE CHÔMAGE ME PERMET
DE FAIRE UN POINT SUR MES ATTENTES»**

«J'ai quitté mon dernier poste en juillet dernier, après un épisode de harcèlement qui a débouché sur une rupture conventionnelle. J'étais salariée à temps partiel en tant qu'assistante de direction, embauchée en CDI dans cette entreprise depuis trois ans. Je touchais 1850 euros brut par mois, soit environ 1400 euros net.

«Depuis un an, et pour une année encore, je perçois une indemnisation mensuelle d'environ 1000 euros. Je trouve ce montant très correct : ma baisse de revenus n'est pas énorme, j'ai un mari qui gagne sa vie... Il est vrai que si j'étais seule avec mes trois enfants, mon quotidien serait différent. Mais dans mon cas personnel, cette période de chômage me permet de faire un point sur mes attentes professionnelles. Je peux sereinement envisager mon avenir, sans pression financière. Mon projet, c'est de passer le concours de professeur documentaliste ; je vais m'y mettre dès le mois de septembre.

«Demain, après un an de chômage, je passe mon premier entretien individuel à Pôle Emploi. J'ai très peu de rapports

avec cet organisme. A vrai dire, je n'en attends rien : j'ai été par le passé conseillère en insertion, je m'estime autonome et je ne me sens pas "fliqué"... Mais une des mesures annoncées par le gouvernement m'inquiète : auparavant, si la rémunération d'un poste proposé par Pôle Emploi s'avérait inférieure à notre dernier salaire, on pouvait refuser. Or ce critère financier a été supprimé, ce que je trouve pour le moins violent...

«Par contre, je reste persuadée que les CDD ont toute leur place sur le marché du travail, surtout dans les PME. Certes, il y a des abus. J'ai connu beaucoup de salariés dans le secteur du transport qui refusaient les CDI, car entre chaque CDD ils pouvaient s'aménager des périodes de repos indemnisées... Notre système d'assurance chômage est à mon avis très protecteur. C'est bien que l'Etat cherche à revoir certaines règles, par exemple sur le plafonnement des indemnités. Il aurait même pu aller plus loin.»

Recueilli par
SARAH FINGER (à Montpellier)



**GERMAIN, 45 ANS, RENNES (ILLE-ET-VILAINE)
«AVEC CETTE RÉFORME, IL Y AURA SURTOUT
DAVANTAGE DE GENS DANS LA MERDE»**

«Je travaillais comme coffreur dans le bâtiment depuis dix ans quand je me suis retrouvé au chômage après un accident du travail. J'ai ensuite travaillé un peu en intérim et avec des chèques emploi-service. Des petits boulots d'aide à la personne ou bien d'entretien de jardins, qui pouvaient m'occuper jusqu'à un mois. J'ai un diplôme de paysagiste. Mais il se trouve que Pôle Emploi propose davantage de métiers qu'on ne sait pas faire que de métiers qu'on sait faire. Dans le BTP, ils embauchent peut-être, mais il n'est pas question pour moi de retourner respirer les poussières de béton, de travailler avec le péroné cassé ou de me retrouver avec un double tassement de vertèbres comme ça m'est arrivé.

«En 2018, j'ai fait une formation de cinq mois et demi pour travailler dans le bâtiment ancien. J'étais très motivé mais je me suis aperçu que ce n'était pas une formation diplômante et qu'elle ne valait pas grand-chose. Qui donc va vous embaucher avec un certificat bidon ? La plupart des formations sont comme ça, de plus en plus courtes et incomplètes. C'est juste un business pour ne

plus compter les chômeurs dans les demandeurs d'emploi.

«Jusqu'en décembre, je touchais environ 900 euros d'allocations. Je trouve ça correct, il y a des pays où on te donne tout juste de quoi manger... Mais aujourd'hui, je ne touche plus que 500 euros avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et je vis dans mon véhicule. Penser qu'on va favoriser le retour au travail en durcissant les conditions d'accès aux allocations, c'est du délire. Il y aura surtout davantage de gens dans la merde et plus de délinquance.

«Il n'y a pas assez de travail pour tout le monde. Ces quinze dernières années, j'ai cherché à travailler, sans y arriver. Je fais partie de la génération qui a toujours connu 2 à 3 millions de chômeurs, parce qu'on a bradé les industries, les entreprises, et des tas de savoir-faire avec. Bientôt, on nous demandera de travailler pour 1 euro de l'heure comme en Allemagne. Je préfère encore me débrouiller comme je peux en rendant des services ici ou là.»

Recueilli par

PIERRE-HENRI ALLAIN (à Rennes)



Au Pôle Emploi de Clichy-Sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le 17 avril 2018.

PHOTO ALBERT FACELLY



FRANCK, 51 ANS, ANNEULLIN (NORD)
**«JE N'ATTENDS RIEN DE PÔLE EMPLOI,
C'EST DEvenu UNE USINE À GAZ»**

«Je n'ai pas fait beaucoup d'études parce que ça ne me plaisait pas. J'ai commencé par un CAP administration-secrétariat et des petits boulots à la CAF. Je travaille depuis l'âge de 20 ans. J'ai 51 ans, ça fait quelques années. J'ai commencé par des contrats emploi solidarité. Ensuite, je me suis retrouvé sans emploi. J'ai passé mon Bafa, puis j'ai eu une opportunité dans la sécurité. J'y ai travaillé deux ans : les week-ends, matin, midi, soir, nuit... J'ai arrêté car c'était assez contraignant. Je me suis retrouvé demandeur d'emploi, pour peu de temps, et j'ai fait une année en intérim dans l'agroalimentaire, dans l'industrie.

«Ensuite, j'ai travaillé pour une société dans la logistique. J'y ai fait vingt-deux ans avec trois boîtes différentes. Il y a eu une nouvelle réorganisation et je n'étais pas d'accord avec ce qu'on me proposait par rapport à mon ancienneté. J'ai été licencié. J'étais à 1400, 1500 euros. Je suis parti avec deux ans de chômage, le 5 décembre 2018. Aujourd'hui, je suis à 1150 euros par mois. J'ai fait pas mal de démarches pour me remettre tout de suite dans le

monde du travail, parce que j'avais une activité quotidienne, régulière. L'activité, même en intérim, n'a pas repris tout de suite. Janvier, février, mars, même avril, c'était très dur.

«J'ai ma conscience tranquille. Je travaille, je cherche, je suis inscrit dans les boîtes d'intérim. Je me débrouille tout seul ou avec une association dont je fais partie. Pôle Emploi, je n'y vais que quand j'ai des problèmes. Je n'attends rien d'eux parce que c'est devenu une usine à gaz. Vous avez des offres, des fois vous vous présentez et on vous dit que ça fait deux semaines que l'offre est pourvue. Après un salon de l'emploi en avril, j'ai eu une opportunité : maintenant je suis plongeur dans un casino, à temps plein en extra. J'espère que ça va continuer. Si on fait la réforme, c'est certainement parce qu'il y a eu de l'abus, mais faut pas généraliser : il y a des gens qui veulent reprendre le travail. Mais comme ils ont la majorité [à l'Assemblée, ndlr], ça passera, et puis c'est tout.»

Recueilli par **SHEERAZAD CHEKAIK-CHAILA** (à Lille)



**FABRICE, 49 ANS, OIGNIES (PAS-DE-CALAIS)
«J'AI JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE POUR RECHARGER
MES DROITS, SINON JE BASCULERAI DANS LE RSA»**

«Je suis sorti de l'école en 1991 avec un Bac +2 de dessinateur industriel en chaudronnerie. Il n'y a eu aucun employeur pour me recruter, donc je me suis retrouvé avec un diplôme mais sans métier, sans débouchés. Quand on veut gagner un peu d'argent, on prend ce qu'on peut. J'ai travaillé comme saisonnier, comme surveillant dans un collège, dans un club de sport, en restauration collective... Aujourd'hui, je suis en recherche d'emploi depuis presque un an. Je postule régulièrement pour des offres. Mais si je le fais, il y en a probablement d'autres qui postulent aussi...

«Ma dernière inscription à Pôle Emploi remonte à août 2015. J'ai travaillé presque une année en intérim entre 2016 et 2017, dans la logistique en préparation de commandes. Je signais des contrats en fin de semaine, donc chaque jour pouvait être le dernier. C'est un domaine où il y a énormément de fluctuation d'activités, donc on peut comprendre qu'on ne peut pas embaucher tout le monde. Mais quand vous travaillez comme ça, c'est compliqué de se projeter dans l'avenir. Là, je suis sur ces droits-là. J'ai

jusqu'à la fin de l'année pour les recharger, sinon après je basculerai dans le RSA. Je vis seul. Je suis à peu près au niveau du seuil de pauvreté. Si j'ai du travail c'est très bien, et si je n'en ai pas je fais sans... J'ai toujours réussi à payer mes factures, je n'ai jamais été à découvert, je n'ai jamais été en impayés de loyer... Je n'ai pas d'ordinateur, pas de connexion internet, pas de smartphone... Je ne pars pas en vacances mais bon, je vis. Je ne dépense l'argent que quand il a été encaissé.

«La réforme annoncée est une mesure purement économique. Une des conséquences, c'est que ça va aussi faire des trimestres en moins, puisque lorsqu'on est indemnisé ça valide des droits à la retraite. Et quand on dit qu'il faut de plus en plus de trimestres pour partir en retraite, par effet boule de neige, les gens devront peut-être travailler plus vieux. A condition qu'on ne leur dise pas qu'ils sont trop âgés pour travailler. Et ils auront une retraite encore plus faible. C'est une espèce de misère qu'on est en train de semer.»

*Recueilli par
S.C.-C. (à Lille)*